

HYBLER Elisabeth

8 avril 2022, transfert d'un office

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 7 février 2022, et en l'absence d'opposition au garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

L'office d'huissier de justice à la résidence de La Seyne-sur-Mer (Var) dont est titulaire Maître Elisabeth HYBLER a été transféré à la résidence de Sanary-sur-Mer (Var).

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)